

Indicateur	Unité	Houat
Territoire		
Superficie	(km ²)	2,9
Distance au continent	(milles marins)	8,6
Temps de trajet vers en bateau vers le port principal de desserte	(minutes)	40
Nombre de liaisons/jour en basse saison		1
Démographie		
Population en 2009	(nb d'habitants)	255
Taux de variation pop. 1999 / 2009	(%)	-23,9
Densité de population	(hab./km ²)	88
Indice de multiplication de la population entre hiver/été		4,5
Tourisme		
Part des résidences secondaires dans le total des logements		56,2
Evolution du nb de résid. second. (1999-2009)		39,68
Taux de fonction touristique (nb de lits/nb d'habitants) ¹ en haute saison		347,1
Revenus et entrepreneuriat		
Revenu net imposable moyen par foyer fiscal 2009	€	17 310
Part des foyers fiscaux imposables en 2009	(%)	42
Nb d'entreprises ayant un siège social sur l'île, pour 100 habitants, au 31/07/2012		15,7

Figure 1 : Principaux indicateurs statistiques à Houat, en 2009, source: Insee 2009 (RP, Sirene, DADS)

Houat possède une superficie se rapprochant de celles des îles du nord Bretagne et du golfe du Morbihan. En revanche, elle est bien plus éloignée du continent. La durée de la traversée pour s'y rendre correspond au temps de trajet moyen entre le continent et les îles du Ponant, soit quarante minutes. Houat est la plus peuplée des petites îles éloignées du continent. Cependant entre les deux derniers recensements, le nombre d'habitants a diminué de 24%. L'importance de cette baisse peut être lié au fait que le phénomène de dépopulation est le plus tardif des îles du Ponant.

Le taux de résidences secondaires à Houat place l'île en deçà de la moyenne des îles du Ponant, pour autant, ce type d'habitat a progressé de 40% entre 1999 et 2009. Le taux de fonction touristique s'en ressent : c'est le plus faible du groupe des quatre petites îles éloignées du continent. Hoëdic, toute proche, affiche près de 20% de plus de résidences secondaires.

Les foyers fiscaux houatais comptent parmi les moins riches des îles, proches de ceux des îles de l'Iroise. A peine plus de 40% d'entre eux sont imposables. En revanche, comme Hoëdic, Houat se distingue des autres îles éloignées du continent par le nombre d'entreprises domiciliées sur son territoire, signe à la fois d'un certain dynamisme entrepreneurial, mais aussi de la difficulté sinon l'impossibilité d'aller travailler sur le continent.

Démographie

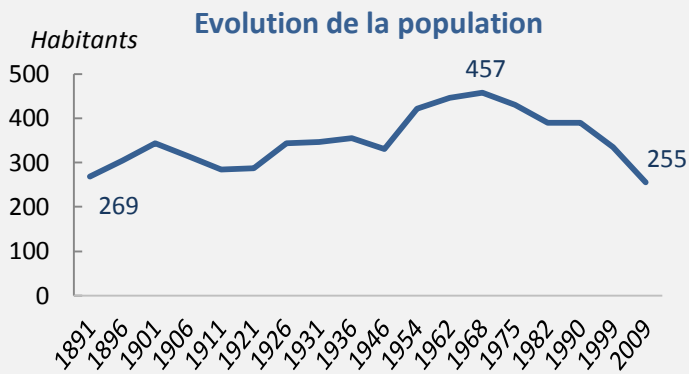


Figure 2 : Evolution de la population à Houat de 1891 à 2009; source: RP Insee 2009/ EHESS Cassini

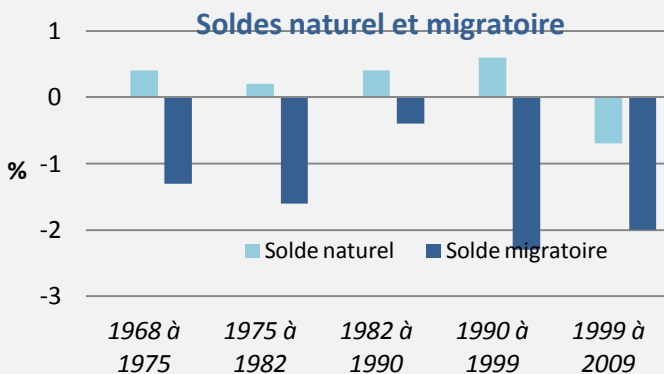


Figure 3 : Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution de la population à Houat, de 1968 à 2009; source: RP Insee 2009

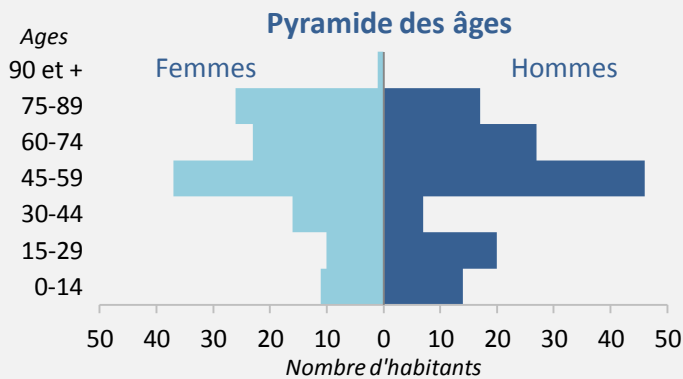


Figure 4 : Population par tranches d'âges et par sexe en 2009 à Houat, source: RP Insee 2009

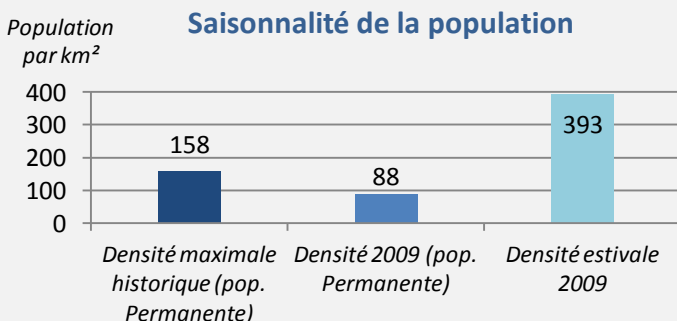


Figure 5 : Estimation de la densité de population estivale et comparaison aux densités de populations permanente actuelle et passée, source: RP Insee Tourisme 2009

La lente croissance de la population à Houat est entrecoupée de périodes de dépopulation. Au début du XXème siècle, sans que la Première Guerre n'ait d'impact significatif, l'île perd en une dizaine d'années ce qu'elle venait de gagner en nombre d'habitants. Ces périodes successives de dépopulation correspondent à des décennies où le taux de mortalité s'est accru, atteignant 119 pour mille entre 1900 et 1909 puis 129 pour mille entre 1940 et 1949. Ce même taux de mortalité chute à 25 pour mille entre 1950 et 1959, contribuant largement à la forte croissance des années 1950-1960¹. Le taux de natalité connaît des variations moins conséquentes. La réelle dépopulation de l'île débute pendant les années 1970, lorsque l'activité de pêche commence à décliner. 82 pêcheurs sont encore recensés en 1973 contre 24 en 2013². C'est un déclin tardif à l'échelle des îles du Ponant, dont la plupart voient leur population diminuer depuis les années 1930 sinon la fin du XIXème siècle. Seule l'île d'Yeu n'a pas encore réellement amorcé de déclin.

Les plus de 60 ans sont 2,5 fois plus nombreux que les moins de 20 ans

La dépopulation trouve à Houat son explication dans le départ massif des habitants, les recensements successifs faisant apparaître des soldes migratoires très largement négatifs. Pourtant, Houat est, avec Yeu, la seule île à avoir conservé un solde naturel positif jusqu'à la décennie 1990. Celui-ci s'est depuis largement inversé. Désormais combiné au solde migratoire qui atteint moins 2% par an de 1999 à 2009, soldes migratoires et soldes naturels font chuter la population à grande vitesse (-24% ces dix dernières années).

La pyramide des âges illustre la récente histoire démographique de Houat. Les habitants aujourd'hui âgés de plus de 45 ans sont ceux qui ont permis de maintenir ce solde naturel positif, mais leurs enfants sont certainement ceux qui nourrissent le déficit migratoire. Si l'absence des 15-29 ans est remarquable sur toutes les îles, à Houat ce sont les trois premières tranches qui comptent très peu d'individus. Et pour cause, si les 30-44 ans s'exilent, c'est le nombre d'enfants et d'adolescents vivant sur l'île qui diminue.

Et pour cause, si les 30-44 ans s'exilent, c'est le nombre d'enfants et d'adolescents vivant sur l'île qui diminue. L'indice de vieillissement³, encore en deçà de la moyenne des îles, devrait logiquement fortement augmenter dès lors que les 45-59 ans atteindront la tranche d'âges supérieure. Houat possède d'ailleurs un indice (247) déjà supérieur aux communes littorales de moins de 500 habitants (135) ou à Hoëdic sa voisine (131), qui abrite la population la plus jeune des îles.

Population estivale :
1 140

Houat n'a jamais été très densément peuplée. Sa population se concentre dans la partie nord-est de l'île. En été, les résidents secondaires font toutefois grimper cette densité, sans compter les excursionnistes et les plaisanciers qui sont parfois très nombreux sur l'île. Ces derniers apprécient tout particulièrement le très bon abri situé dans l'est de l'île.

Habitat

Evolution du parc immobilier

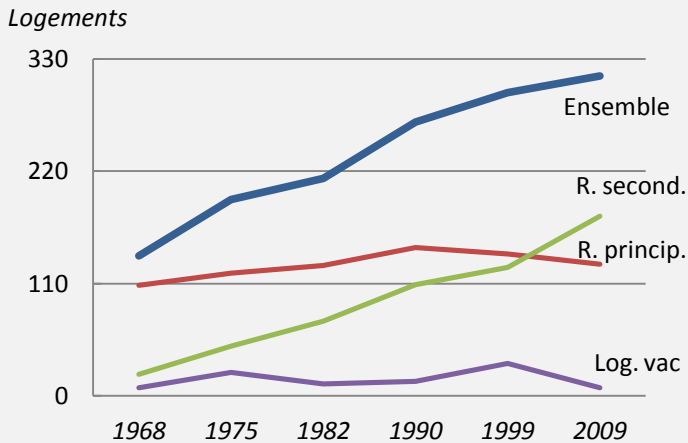


Figure 6 : Evolution du parc immobilier et contributions des types de logements à l'ensemble, Houat, 1968-2009; source: RP Insee 2009

Logements sociaux

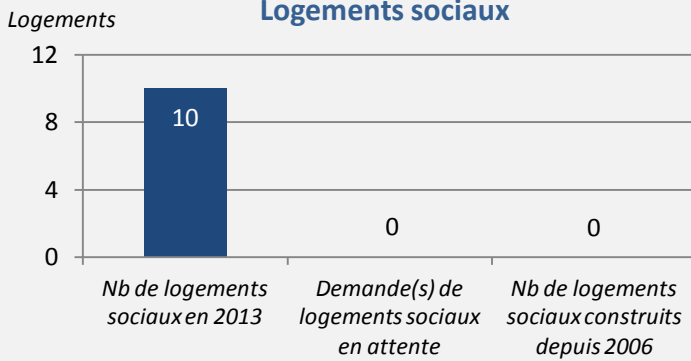


Figure 7 : Demandes de logements sociaux et logements sociaux existants à Houat, en 2013, source: Mairies, recensement IDÎles 2013.

Derrière Belle-Ile et Yeu, dont les parcs immobiliers ont le plus augmenté depuis 1968, c'est Houat puis Hoëdic qui affichent les valeurs les plus fortes en pourcentage. Le nombre de logements houatais a augmenté en moyenne de plus de 2% par an depuis 1968. Ce rythme est lié à la multiplication des résidences secondaires. En 1968, Houat en compte moins qu'Hoëdic, pourtant plus de deux fois moins peuplée. Paul Jorion écrit en 1977, dans son ouvrage *Les pêcheurs d'Houat* : « La sévérité du plan d'occupation des sols instauré au début des années 1970 empêche pratiquement toute construction de résidence secondaire ; la seule ressource des candidats à la villégiature est d'acheter et d'aménager une des minuscules maisons du village ». La situation a depuis évolué et les résidences secondaires ont augmenté de près de 40% sur la dernière décennie. Elles représentent 56% des logements sur l'île en 2009, soit un peu moins que la moyenne des îles (61%).

Les résidences principales, après avoir contribué à la croissance du parc immobilier, la ralentissent depuis 1990. Cette donnée est à mettre en parallèle avec la dépopulation de Houat, les habitations principales étant vraisemblablement rachetées par des résidents secondaires.

Cette île est l'une des moins densément bâties, et pour cause, une très grande majorité de son territoire est classé en espaces naturels protégés.

Résidences secondaires :
56,2 % des logements

L'extension du village n'est donc pas si aisée, d'autant plus qu'il existe un grand nombre de parcelles et qu'il est parfois compliqué de trouver un terrain où bâtir.

A Houat on compte trois logements sociaux pour 100 habitants, et cela semble être suffisant puisqu'il n'y a en 2013, selon la mairie, aucune demande de logement en attente. Ceci s'explique sans doute par la diminution de la population, laissant disponible certains logements.

Emploi

Figure 8 : Principales données de l'emploi à Houat, en 2009; source: RP Insee 2009

Emploi	Unité	Houat
Population "en âge de travailler" (15-64 ans) en 2009		158
dont : Actifs		103
Actifs avec emploi		87
Actifs sans emploi		16
Inactifs ¹		55
Taux d'activité (Part des actifs dans la population en âge de travailler) en 2009	(%)	65,2
Taux de chômage (Part des actifs sans emploi dans le total des actifs) en 2009	(%)	15,5
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence ¹ en 2009	nb d'actifs	6
Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence en 2009	(%)	5,8

¹ Inactifs: personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage : étudiants, retraités, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler,...

² Actifs ne travaillant pas dans la commune de résidence : Population en âge de travailler travaillant dans une autre commune que celle de résidence, en France Métropolitaine, dans les DOM-TOM, ou à l'étranger.

Catégories socio-professionnelles

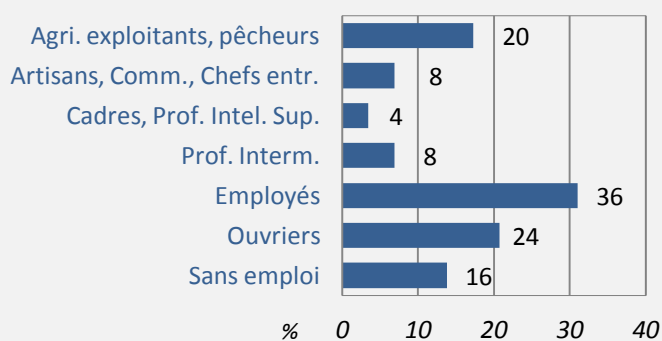


Figure 9 : Distribution de l'emploi en valeurs relatives et absolues par CSP à Houat, en 2009; source: RC Insee 2009

Statut de l'emploi

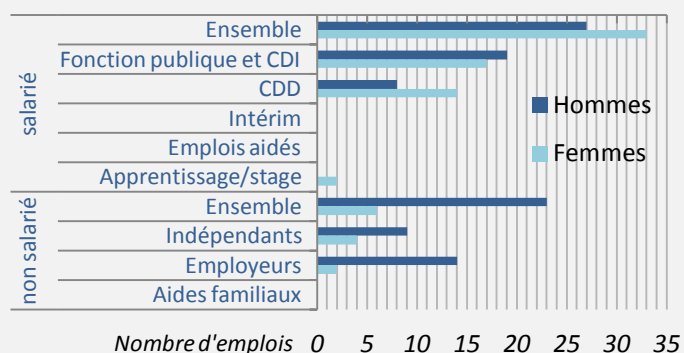


Figure 10 : Distribution de l'emploi salarié et non salarié par statut et par sexe, à Houat, en 2009; source: RP Insee 2009

Si Houat affiche un taux d'activité proche de la moyenne des îles du Ponant (66%), elle se démarque par un taux de chômage plus élevé. Celui-ci peut s'expliquer par la faible part des actifs travaillant hors de la commune. En effet, la distance et le temps de trajet qui séparent l'île du continent, ainsi que la position géographique de Quiberon, le principal port de desserte, ne facilitent pas les trajets quotidiens. Il faut plusieurs dizaines de minutes pour rallier les agglomérations de Vannes ou Lorient depuis Quiberon, qui viennent s'ajouter aux quarante minutes de bateau. Ainsi les actifs sans emploi ne peuvent que difficilement accéder aux zones d'emploi plus grandes du continent, faisant sans doute grimper le taux de chômage. La dépopulation de l'île peut aussi expliquer en partie ce chômage, rendant certaines activités économiques de moins en moins viables. On pensera par exemple aux commerces de proximité⁴ ou aux écoles, dont les maires se demandent parfois s'il va être possible de les maintenir.

La catégorie socioprofessionnelle (CSP) des pêcheurs ressort très nettement : Houat compte encore aujourd'hui une vingtaine de pêcheurs ce qui en fait l'une des trois îles les plus maritimes des îles du Ponant. A l'image des petites îles, arborant souvent une spécialisation économique, Houat s'illustre par la pêche. Comme à Molène, le nombre d'employés est aussi très important, puisque cette CSP représente un emploi sur trois.

Comme à Molène, le nombre d'employés est aussi très important, puisque cette CSP représente un emploi sur trois. La fonction publique en emploie beaucoup, mais on compte aussi des employés dans le secteur de l'hébergement/restauration (10 établissements recensés) ainsi que dans les commerces. Houat compte en effet plusieurs commerces de proximité et alimentations générales.

Le secteur de la pêche est très visible dans les statuts de l'emploi. En effet, les pêcheurs sont souvent des non-salariés, à l'exception des matelots, en CDI ou plus souvent en CDD. Les hommes sont encore une fois largement représentés chez les non-salariés, d'autant plus ici puisque la pêche reste le plus souvent un métier masculin. Il faut noter également l'importance de la fonction publique, à l'image de l'ensemble des îles.

Equipement

EQUIPEMENT	Houat
Scolaire	
Ecole(s) primaire(s):	1
Collège(s):	1
<i>A/R possible dans la journée:</i>	oui
Santé	
Médecin (basse saison ; haute saison)	1 ; 1
<i>Nb de médecins / 100 habitants permanents</i>	0,39
Infirmier/e (bas. sais. ; haut. sais.)	1 ; 1
<i>Nb d'infirmier(e)s/ 100 hbts permanents</i>	0,39
Aides-soignants / Soins à domicile	Présence permanente
Dentiste	non
Pharmacie	parapharmacie
Maison de retraite	non
Associations	
Nombre d'associations	6
<i>Nb d'associations / 100 hbts permanents</i>	2,35
Alimentation	
Alimentation générale	2
Boulangerie-Pâtisserie	1
Boucherie-Charcuterie	oui (alim. générale)
Poissonnerie	en saison
Autres services	
Agence postale	1
Librairie-Papeterie	1
Banque	2
Droguerie-Quincaillerie	non (Coop. Maritime)
Coiffeur(se)	présence bimestrielle
Bureau de Tabac	non (vente dans les bars)
Café-débit de boissons	2 à l'année ; 4 en saison
Restaurant	4
Garage	non
Bibliothèque publique	1
Salle polyvalente	1
Artisans / Métiers du bâtiment	
Maçon	oui
Electricien	non
Plombier	non
Peintre	non

Figure 11 : Equipements à Houat en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

Comme sur toutes les îles du Ponant, les jeunes houatais ont accès à l'enseignement primaire. L'accès au secondaire se fait par l'intermédiaire du collège des îles du Ponant. Présent sur toutes les petites îles éloignées, ce dispositif n'existe pas sur les petites îles proches hormis Batz. Passé le collège, les lycéens houatais doivent rejoindre le continent pour poursuivre leurs études.

En termes de santé, Houat n'est pas la moins bien pourvue des petites îles éloignées. Contrairement à Molène ou sa voisine Hoëdic, un médecin propharmacien subventionné par le conseil général du Morbihan est présent à l'année. Il exerce également de manière hebdomadaire sur Hoëdic. Malgré leur présence permanente, les aides-soignants peuvent être en nombre insuffisant hors-saison⁵.

Communément aux petites îles dont la population permanente est limitée, on ne trouve pas de pharmacie sur Houat, mais une parapharmacie. L'accès à des soins spécialisés (dentiste, ophtalmologiste, etc.) est facilité par un aller-retour possible dans la journée. La durée et la fréquence des traversées restent néanmoins contraignantes.

Concernant les commerces et services, Houat possède des points de retrait bancaires, ce qui n'est pas le cas d'Hoëdic, Molène, Bréhat et Arz. Rarement présente sur les petites îles (Batz ; Île-aux-Moines) une librairie est également recensée. En revanche, Houat et la seule île avec Hoëdic dépourvue de bureau de tabac. De manière générale, de nombreux commerces de proximité « spécialisés » (coiffeur, boucherie, quincaillerie, etc.) ne peuvent pas être viables compte tenu du nombre d'habitants permanents. Pour pallier cela, quelques entreprises regroupent plusieurs services (bar/vente de tabac; alimentation générale/quincaillerie/boucherie; etc.). Cette polyvalence s'applique également à l'unique artisan du bâtiment. Malgré tout, ce raisonnement ne s'applique pas au secteur du bâtiment sur Houat, pour lequel seule la maçonnerie est représentée.

EQUIPEMENT	Houat
Communication / Infrastructures	
Aéroport / Aérodrome	non
Port de pêche	mouillages/ embossage
Infrastructures pour la pêche :	
<i>Quai de débarquement dédié à la pêche</i>	oui
<i>Matériel de manutention</i>	grue et transpalette
<i>Espace de stockage du matériel</i>	terre-plein et hangar
<i>Infrastructure de conservation</i>	viviers communaux
<i>Transformation des produits</i>	non
<i>Lieu de débarquement principal</i>	Houat (+ continent)
<i>Transport des produits vers le continent</i>	Compagnie maritime
<i>Commercialisation</i>	En criée
Port de plaisance	embossage/corps- morts
<i>Nombre d'anneaux (Bloc Marine 2013)</i>	30
Salle de sport	1
Terrain de jeux (plein air)	1
Centre loisirs nautiques (voile/kayak)	non
Energie	
Approvisionnement en électricité:	
Câble électrique sous-marin	1
Générateur diesel (fioul)	non
Energies renouvelables :	
<i>Energie solaire</i>	non
<i>Energie éolienne</i>	non
<i>Autres</i>	
Production de chaleur:	
Electricité	oui
Chaudière au fioul	oui
Energies renouvelables :	
<i>Panneaux solaires</i>	non
<i>Géothermie</i>	non
<i>Autres:</i>	
Eau / Assainissement / Déchets	
Approvisionnement en eau douce :	
<i>Barrages et retenues d'eau</i>	non
<i>Désalinisation de l'eau de mer</i>	non
<i>Forages</i>	oui
<i>Conduite d'eau vers le continent</i>	non
<i>Autres</i>	
Possibilité de stockage de l'eau	oui
Capacité de stockage (m3)	Non renseigné
Prix de l'eau¹ (€/m3) :	Non renseigné
Prix de l'assainissement collectif:	2,54
Traitement des déchets sur l'île	non, export
Déchetterie	Non renseigné

Figure 12 : Equipements à Houat en 2013, source principale: Recensement IDiles 2013

Rapporté au nombre de pêcheurs, Houat possède de nombreux équipements dédiés à la pêche. En dehors de l'absence de criée, l'île est presque comparable à Yeu sur ce point. Par exemple, la toute nouvelle maison des pêcheurs constitue des infrastructures modernes de conservation permettant le débarquement sur l'île de la pêche. Les pêcheurs houatais bénéficient également de matériel de manutention (grue et transpalette) ainsi que d'espaces d'entreposage.

Côté loisirs et culture, Houat est aussi bien équipée que les autres petites îles. Elle dispose d'un terrain de football, d'une salle de sport récente, d'une bibliothèque et d'une salle polyvalente. En revanche, aucun centre de loisirs nautiques n'existe, contrairement à toutes les îles, sauf Sein.

Pour son approvisionnement en énergie, Houat dispose d'un câble électrique sous-marin relié au continent. Comme à Hoëdic, la production d'eau se fait par l'intermédiaire de forages sur l'île. Avec l'assainissement, le prix de l'eau (4,84€/m³) se situe en dessous de la moyenne des autres petites îles éloignées (6,46€/m³). Celle-ci est tirée vers le haut par Molène et Sein dont l'éloignement au continent est plus important. En outre, le tarif pratiqué sur Hoëdic est sensiblement égal, voir inférieur, à certaines petites îles proches bénéficiant d'une conduite reliée au continent (Bréhat, Arz, Île-aux-Moines). Etant donné la superficie de Houat, le traitement des déchets se fait en dehors de l'île. Cela étant, l'adhésion récente de la commune de Houat à l'intercommunalité du Pays d'Auray pourrait améliorer ce service.

Enfin, il convient de préciser que, comme sur la plupart des îles du Ponant, la gestion de l'eau et des déchets pose des problèmes de suréquipement liés à la fréquentation touristique.

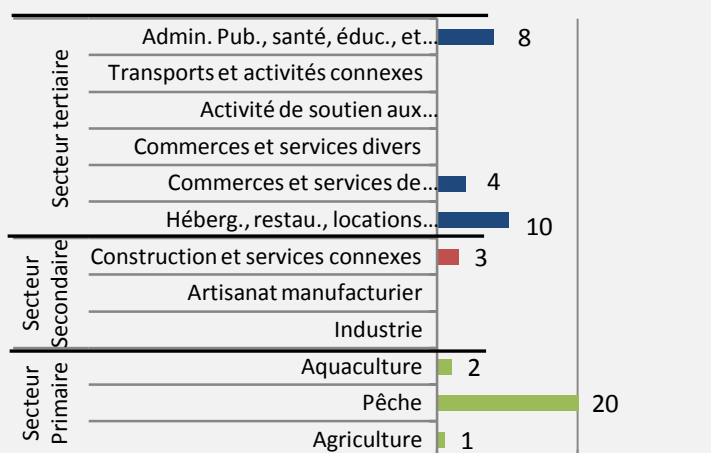
Entrepreneuriat

HOUAT	Nombre d'établissements	% du total	Répartition des effectifs salariés
Secteur Privé	42	88%	68%
<i>dont: établissements dépendants d'un siège social extérieur à l'île</i>	0	0%	-
Secteur Public	6	13%	32%
Total	48	100%	100%

Figure 13 : Secteurs institutionnels des établissements, à Houat, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Lecture : Sur Houat, le secteur privé représente 88% des établissements actifs au 31/07/2012 et 68% de leurs effectifs salariés.

Secteurs d'activité des établissements



Nombre d'établissements

Figure 14 : Distribution des établissements par secteurs d'activité à Houat, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

Comparée aux autres petites îles éloignées, Houat possède un secteur privé bien développé. Elle détient le nombre d'entreprises par habitant le plus élevé du groupe (15,7) après Hoëdic (17,6 ; Moyenne Iles du Ponant : 12,9). Les faibles perspectives d'emploi salarié sur l'île favorisent sûrement ce dynamisme entrepreneurial. Par ailleurs, la part des établissements publics est la plus basse des petites îles éloignées (13% contre Sein : 16% ; Molène : 19% ; Hoëdic : 28%). Ce chiffre est en revanche inférieur à la moyenne des grandes îles (10%). En outre, l'effectif salarié moyen des établissements publics est sensiblement plus élevé que celui du privé. Il semble logique que les structures publiques soit mieux représentées sur les petites îles éloignées. Effectivement, leur petite taille ne permet pas le développement d'un tissu économique privé aussi dense que les grandes. Sur Houat, les établissements publics sont liés à la commune. Il s'agit de la mairie et des différents services du Centre Communal d'Action Sociale (Centre de soins, école, service d'aide à domicile et soins infirmiers).

Les sièges sociaux des entreprises houataises sont tous domiciliés sur l'île. La moindre multiplication de la population entre hiver et été atténue la venue d'entreprises extérieures spécialisées dans le tourisme. L'exiguïté du marché local et la pression foncière peuvent aussi fournir des éléments d'explication. Cependant, des entreprises du continent sont implantées sur des îles comme Batz, Sein ou Molène.

L'économie houataise est doublement spécialisée dans la pêche et le tourisme. Parmi les 20 établissements de pêche recensés, quatre sont des établissements de copropriété. Cependant, la flotte de Houat est visiblement surestimée.

Quelques définitions ...

Entreprise (n° SIREN): entité juridique autonome composée de un ou plusieurs établissements. Exemple : Entreprise individuelle, SARL, Société anonyme, etc.

Etablissement (n° SIRET): partie physique de l'entreprise (boutique, navire, local, domicile d'un artisan, etc.). Chaque entreprise peut disposer de plusieurs établissements localisés sur différentes zones géographiques. Ce concept permet d'étudier les activités économiques liées à un territoire particulier.

Secteur public: établissements publics et établissements privés ayant une mission de service public (transport maritime, EDF, La Poste, etc.).

Selon des informations de terrain, celle-ci serait composée en 2013 d'une dizaine de bateaux, pour une vingtaine de pêcheurs⁶. Ce sont des navires côtiers polyvalents pêchant quasiment tous à la journée. Ils pratiquent le filet, la palangre, le casier et la drague pour la coquille Saint-Jacques en hiver. La pêche constitue un véritable enjeu de développement économique et social sur Houat. Il s'agissait de la principale activité de l'île depuis le 19^{ème} siècle jusqu'à son déclin durant les années 1980. Dans les années 1990, une unité de transformation de la crevette existait encore au sein de la coopérative houataise⁷. La commune envisage de recréer une structure similaire, dédiée à la transformation de la pêche locale. Cela valoriserait directement le poisson débarqué plutôt que de l'envoyer vers la criée de Quiberon. La très récente « Maison des pêcheurs », construite par la commune, permet déjà la conservation des produits halieutiques. Pour une île de la taille de Houat, ce type d'équipement est un outil indispensable pour conserver la qualité du poisson avant son acheminement sur le continent.

L'aquaculture n'est pas réellement existante. Les établissements recensés correspondent à l'Eclosarium : un centre de recherche sur le phytoplancton, ouvert au tourisme à travers un musée.

Quant à l'agriculture, elle est quasiment inexistante en dehors d'un cultivateur de fraises. Celui-ci vend sa production localement et à un hôtel de Belle-île.

Les activités liées au tourisme et à la résidentialisation sont largement en retrait au regard des autres îles du Ponant. En effet, avec Batz, Yeu et Molène, Houat fait partie des îles dont l'hébergement/restauration n'est pas le premier secteur d'activité. Tout ceci s'illustre par un taux de résidences secondaires (56%) en dessous de la moyenne des îles du Ponant (61%), tout comme le coefficient de multiplication de la population entre hiver et été (4,5 contre 6,3). Le tourisme n'en reste pas moins un secteur charnière. Les commerces/services de proximité, ainsi que les artisans du bâtiment, dépendent fortement de la clientèle résidentielle et touristique.

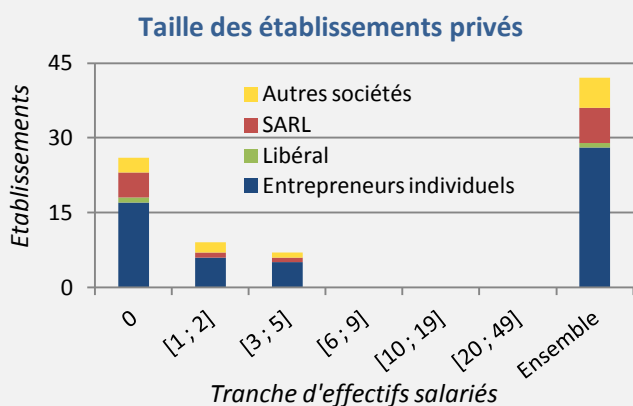


Figure 15 : Effectifs salariés des établissements privés et statut juridique de leur entreprise à Houat, en 2012, source: Sirene INSEE 2012

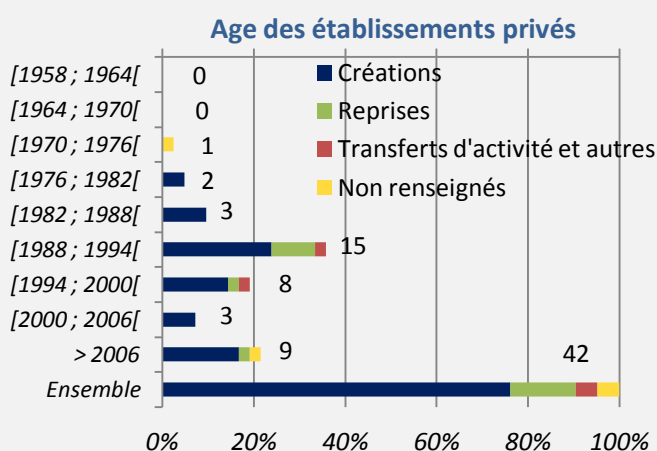


Figure 16 : Périodes de création et origine des établissements privés en activité au 31 juillet 2012 à Houat, source: Sirene INSEE 2012

L'entrepreneuriat sur Houat en résumé...

- Un secteur privé dense comparé aux autres petites îles éloignées. Mais dans l'absolu, les établissements publics concentrent toujours une part importante des effectifs salariés.
- Une économie doublement spécialisée dans la pêche et les activités liées au tourisme. Il semblerait intéressant de trouver (maintenir ?) un équilibre entre ces deux activités.
- Grâce au secteur de la pêche, la taille économique moyenne des établissements est plus élevée que la moyenne des îles du Ponant.
- La moyenne d'âge par établissement la plus élevée des îles du Ponant. Mais de nouvelles entreprises dans le secteur tertiaire.

Houat est dotée d'établissements de taille supérieure à la plupart des petites îles. Pour les effectifs salariés, la moyenne des centres de classe est de 0,99 sur Houat contre 0,88 pour les îles du Ponant et 0,82 pour les communes littorales de moins de 500 habitants. Comparé à Bréhat dont l'effectif salarié moyen est également élevé (1,15), Houat possède davantage d'établissements entre un et cinq salariés (38% contre 14%) mais moins d'établissements de plus de cinq salariés (0% contre 5%). En somme, à Bréhat ce sont quelques entreprises qui tirent la moyenne vers le haut.

78% des établissements privés ont moins de trois salariés

A Houat, il s'agit d'un tissu de petites entreprises à faible effectifs salariés. On y retrouve en grande majorité les établissements de pêche. Mais aussi la boulangerie, les supérettes et l'Éclosarium. Le maintien du secteur halieutique représente donc bel et bien un enjeu important pour l'économie de l'île. Le fort taux d'entreprises individuelles (67% ; moyenne îles du Ponant : 59%) est à mettre en relation avec la flotte de pêche. En effet, ce statut est celui des entreprises de pêche quand ils ne font pas partie d'un armement.

L'ancienneté des établissements houatais (17,1 ans) se trouve largement au-dessus de la moyenne des îles du Ponant (10,8 ans). Similairement à Batz, les établissements les plus âgés appartiennent au secteur primaire. Les métiers de la pêche se

21% des établissements privés ont été créés ou repris après le 01/01/2006

font souvent par vocation et les modes de transmission n'impliquent pas toujours la disparition de l'établissement. Sur Houat, la problématique du renouvellement des équipages se pose. En effet, de moins en moins de jeunes sont intéressés par cette filière. Cela se traduit par la présence d'un unique navire déclaré après 2006 et de nombreux pêcheurs pensionnés. Par ailleurs, le durcissement des réglementations et les difficultés de financement rencontrées n'incitent pas à la reprise⁸. Parallèlement, quelques entrepreneurs se sont installés depuis 2006 dans la restauration (2), l'hébergement (2), le bâtiment (1) et la santé (1). L'équilibre entre pêche et tourisme évoqué précédemment nécessitera donc d'encourager le renouvellement de la flotte.

¹ JORION Paul, Les pêcheurs d'Houat, anthropologie économique, 1983, Paris, Ed. Hermann, coll. Savoir, 198p.

² Tesson M. (2013). Etat des lieux de l'activité de pêche professionnelle sur les îles du Ponant. Mémoire de master 1 en Expertise et Gestion du Littoral (EGEL), Université de Bretagne Occidentale, Brest, 54p.

³ L'indice de vieillissement résulte d'un calcul qui consiste à diviser le nombre d'habitants de plus de 60 ans par celui des moins de 20 ans et à le multiplier par 100. Plus l'indice est supérieur à 100, plus la population est vieillissante, plus l'indice est inférieur à 100, plus la population est jeune. Lorsque l'indice tend vers 100, la structure de la population est équilibrée, il y a autant de moins de 20 ans que de plus de 60 ans.

⁴ Ces explications sont à considérer avec précaution compte tenu du petit nombre d'individus considérés ici.

⁵ PENNEC Etudes Conseils – DRASS de Bretagne, *Etude sur la santé dans les îles du Ponant de la région Bretagne*, février 2008.

⁶ Tesson M. (2013). Etat des lieux de l'activité de pêche professionnelle sur les îles du Ponant. Mémoire de master 1 en Expertise et Gestion du Littoral (EGEL), Université de Bretagne Occidentale, Brest, 54p.

⁷ Journal télévisé, France 2. (1992). « Le port de Houat », archives INA.

Disponible sur : <<http://www.ina.fr/video/CAB92069974>> Consulté le 26/11/2013

⁸ Tesson M. (2013). Etat des lieux de l'activité de pêche professionnelle sur les îles du Ponant. Mémoire de master 1 en Expertise et Gestion du Littoral (EGEL), Université de Bretagne Occidentale, Brest, 54p.